CIPV et Une santé : Stratégie pour la participation à la CMP

Document de séance aux fins d'examen par la CMP

Document présenté par l'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis

Avril 2024

L'Australie, le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et les États-Unis appuient la proposition formulée par le groupe de rédaction du Groupe de planification stratégique (présentée dans le document CPM/2024/31) concernant le bien-fondé d'une plus grande participation de la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) au programme Une Santé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Nous convenons qu'un petit groupe est nécessaire afin d'analyser davantage les possibilités, les objectifs éventuels et les mesures précises, et pour conseiller le Bureau sur la meilleure façon de mobiliser la communauté de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV).

Cependant, plutôt que de former un groupe de discussion (GD) sur ce sujet (comme il est proposé dans le document sur le mandat CPM/2024/31_01), nous suggérons à la CMP d'indiquer au Bureau de mettre sur pied un petit groupe d'experts pour procéder à l'analyse nécessaire. Cela évitera la mise sur pied d'un autre groupe de discussion et réduira le fardeau qui pèse sur le Secrétariat. La prolifération des groupes de discussion de la CMP au cours des dernières années étire les capacités du Secrétariat, car ces groupes ont besoin d'un soutien et d'une facilitation considérables de la part du personnel du Secrétariat. Un groupe d'expert plus petit constitué par le Bureau aidera à alléger ce fardeau.

Nous suggérons ensuite que les tâches attribuées à ce groupe d'experts (tels que proposés dans le document CPM/2024/31_01) soient simplifiées et réduites. Cela simplifiera, accélérera et concentrera davantage les travaux et l'analyse de ce petit groupe d'experts.

Le mandat est annexé aux présentes.

CPM 2024/31_01 Ébauche du mandat pour le GD de la CMP sur Une Santé.

PiŁce jointe 01 : Ébauche de mandat RÉVISÉE pour un groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ sur Une SantØ

Titre : Groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ sur Une SantØ
Contexte et objet: La CMP et le Groupe de planification stratØgique (GPS) ont eu des discussions continues àpropos du concept Une SantØ au cours des derniŁres annØes. Celles-ci ont essentiellement ØtØ des discussions exploratoires vis amØliorer notre comprØhension collective concernant ce qu est Une SantØ et le rôle, le cas ØchØant, que la communautØ de la CIPV et la santØ des vØgØtaux peuvent ou devraient jouer dans le paradigme Une SantØ. DerniŁrement, le GPS a examinØ de nouveau la question et a convenu qu il y avait des raisons convaincantes p que la communautØ de la CIPV participe au dialogue en cours sur Une SantØ et àla planification des programm àla FAO. Un document a ØtØ prØsentØ àla CMP (2024/31) dØcrivant l importance de la santØ des vØgØtaux à d Œtre reconnue comme l un des piliers d Une SantØ. Les auteurs du document insistaient sur le bes de communication et de promotion, et la CMP a dØcidØ d INDIQUER AU BUREAU de mettre sur pied un PETIT groupe ~~de discussion~~ D EXPERTS chargØ d Øtablir un plan d action en matiŁre de communication et de promotion, y compris les Øtapes àsuivre pour assurer et renforcer la participation et la voix de la communautØ d la CIPV àla structure et aux activitØs du ComitØ Une SantØ de la FAO.
Processus: Le SecrØtariat de la CIPV publiera un appel destinØ aux experts dans le site Web de la CIPV afin de permettre parties contractantes et aux organisations rØgionales de protection des vØgØtaux (ORPV) de mettre en candida les noms des EXPERTS ~~leurs reprØsentants~~ à Œtre SÉLECTIONNÉS PAR LE BUREAU AFIN DE faire partie du groupe d EXPERTS SUR UNE SANTÉ ~~de discussion~~. Toutes les mises en candidature seront prØsentØes au Bureau de la CMP aux fins d examen et d approbation. Les rØunions du groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ se dØrouleront virtuellement. Cependant, si une rØunion en personne est requise, l organisation qui emploie un participant àla rØunion du groupe d EXPERTS a la responsabilitØ de financer le dØplacement et l allocation de subsistance quotidienne pour permettre àcette personne de participer.

Composition :

Le Bureau de la CMP sélectionnera douze membres POUR le groupe d EXPERTS ~~de discussion~~. La composition du groupe devrait être axée sur les compétences et les connaissances des membres ~~avec une vaste représentation géographique et des genres~~.

Le groupe de discussion sera composé d un maximum de 11 membres, possédant des connaissances de ce qui suit : une vaste connaissance de la santé des végétaux et une certaine connaissance de certains autres piliers Santé. Les membres devraient être en mesure de regarder et de participer au-delà de leur propre domaine.

Le groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ devrait comprendre les personnes suivantes

1. SEPT ~~sept~~ EXPERTS DONT LES NOMS SONT MIS EN CANDIDATURE PAR ~~représentant~~ l organisation nationale de la protection des végétaux (ONPV), un de chacune des ~~sept~~ régions de la FAO ~~;~~ ;
2. un représentant des ORPV;
3. un représentant du Bureau de la CMP;
4. ~~un représentant du Comité des normes;~~
5. ~~un représentant du Comité pour la mise en œuvre le renforcement des capacités~~; et
6. UN MEMBRE DU SECRÉTARIAT
7. UN MEMBRE DE LA FAO ~~dirige~~ participant à la structure du Comité sur Une Santé de la FAO.

Le PRÉSIDENT DU groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ peut inviter des experts pour les sujets sélectionnés ou l échange de renseignements (p. ex. de l Organisation mondiale de la santé animale), mais ces experts invités ne seront pas des membres officiels du groupe d experts.

Fonctions (tâches)

Les principales tâches du groupe d EXPERTS ~~:~~ seront les suivantes :

1. Recueillir les expériences nationales et régionales des ONPV et des ORPV liées à Une Santé.
2. Assurer la liaison avec le groupe directeur sur les systèmes d alerte et de réponse aux éclosions d organismes nuisibles, le groupe de discussion de la CMP sur les changements climatiques et les questions phytosanitaires, et tous les autres groupes de discussion pertinents et la CMP, les Nations Unies ou les organismes de la FAO POUR ANALYSER LES LIENS IMPORTANTS ENTRE LES OBJECTIFS EN MATIÈRE DE SANTÉ DES VÉGÉTAUX DE LA CIPV ET LE PROGRAMME GÉNÉRAL UNE SANTÉ.
3. Examiner la valeur ajoutée d une Journée internationale de la santé des végétaux consacrée à Une Santé, indiquer s il convient d en faire la demande à la FAO, en accompagnant la demande de suggestions de thèmes particuliers et d activités, selon le cas.
4. ~~Envisager l ajout d éléments liés à Une Santé au Cadre stratégique et formuler des recommandations sur la façon de donner suite à ces éléments.~~
5. Établir un plan d action pour communiquer et promouvoir la santé des végétaux comme un des piliers d Une Santé à titre d élément supplémentaire de la Stratégie de communication de la CIPV.
6. Élaborer un plan pour le renforcement de la participation à la CIPV, la promotion ET L EFFICACITÉ dans la structure et les activités du Comité Une Santé de la FAO.
7. ~~Examiner la façon dont la communauté de la CIPV peut contribuer au maximum à la stratégie et au dialogue Une Santé de la FAO, au profit de la santé des végétaux.~~
8. Fournir ~~des renseignements~~ et des conseils CONCERNANT LA POSSIBILITÉ D UNE ~~selon le cas pour les membres du Bureau de la CMP ou le secrétaire de la CIPV s ils participent à des réunions clés sur Une Santé pour aider le secrétaire à préparer la~~ conférence connexe de la CMP sur Une Santé.

9. Examiner si une recommandation officielle de la CMP est utile et a une valeur et, le cas ØchØant, un aperçu de ce qu elle peut traiter.
10. PrØsenter toute AUTRE observation ou recommandation jugØe appropriØe relativement À LA DÉFINITION ET À LA RECOMMANDATION D UNE STRATÉGIE DE MOBILISATION DE LA CMP SUR UNE SANTÉ ~~l objet du groupe~~.

Date de dØbut et durØe prØvues

Le groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ commencera des travaux d ici le milieu de 2024 et CHERCHERA À ACHEVER SON ANALYSE ET SES MESURES RECOMMANDÉES AU BUREAU AUX FINS D EXAMEN PAR LA CMP EN 2025~~. demeurera actif jusqu au dØbut de 2026 ou jusqu à l achŁvement de ses extrants et la prØsentation de son rapport final et de ses recommandations à la~~ CMP.

Extrants prØvus:

1. Un ou plusieurs rapports à l intention du BUREAU prØcisant ce qui suit
   - les expØriences nationales et rØgionales des ONPV et des ORPV liØes à Une SantØ;
   - des conseils à l intention du BUREAU à savoir s il convient de demander à la FAO de consacrer une JournØe internationale de la santØ des vØgØtaux à Une SantØ;
   - le soutien offert au secrØtaire de la CIPV liØ à la prØparation d une sØance connexe de la CMP sur Une SantØ;
   - un rapport contenant toutes les observations et recommandations à l intention du BUREAU.
2. L ØbauchØ d un plan d action pour communiquer et promouvoir la SantØ des vØgØtaux comme un des piliers d Une SantØ comme ØlØment supplØmentaire de la StratØgie de communication de la CIPV (devant d abord Œtre prØsentØe au GPS et au Bureau de la CMP avant d ˚TRE PRÉSENTÉ à la CMP).

RelŁve de: Bureau de la CMP

Financement:

On prØvoit que les rØunions initiales pour ce groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ seront virtuelles. Cependant, lorsque des rØunions en personne sont requises, l organisation qui emploie un participant à la rØunion du groupe d EXPERTS ~~de discussion~~ a la responsabilitØ de financer le dØplacement et l allocation de subsistance quotidienne pour permettre à cette personne de participer.

Si l employeur n est pas en mesure d allouer suffisamment des fonds, les participants sont d abord encouragØs pour demander de l aide auprŁs de sources autres que le SecrØtariat de la CIPV. Lorsque de tels efforts dØmontrent pour obtenir de l aide ont ØchouØ, les demandes d aide (à ~~de~~ frais de dØplacement et de subsistance) du SecrØtariat de la CIPV peuvent Œtre formulØes. Cependant, toute mesure de soutien est assujettie aux fonds disponibles.

Le SecrØtariat de la CIPV envisagera une aide au financement pour les participants en suivant les critŁres de financement de la CIPV. Tous les dØtails sur ces critŁres sont accessibles dans le Portail phytosanitaire international (IPP) (Criteria used for prioritizing participants to receive travel assistance to attend meetings

organized by the IPPC Secretariat [en anglais uniquement] (Convention internationale pour la protection des vØgØtaux).

Convention internationale pour la protection des vØgØtaux